

Évolution des primes de la classe « Technique du bâtiment » (45G)

Évolution contrastée des primes dans l'assurance contre les accidents professionnels (AAP) au 1^{er} janvier 2026

La classe 45G « Technique du bâtiment » se trouve dans une bonne situation financière dans l'assurance contre les accidents professionnels. Le risque est stable. Les taux de primes qui, l'an dernier, avaient encore dû être fixés légèrement au-dessus du risque, correspondent désormais exactement au taux de risque. Le taux de prime net moyen baissera donc de 2,8 % pour l'année 2026. Le taux de base demeure stable dans la plus grande partie de sous-classe E0 (Installations sanitaires, chauffage, ventilation et climatisation). Il diminuera de un degré dans les parties de sous-classe ES (Réparation et entretien d'installations techniques du bâtiment) et F0 (Ferblanterie en bâtiment), et même de deux degrés dans la partie de sous-classe C0 (Ramonage). Seule la partie de sous-classe D0 (Révision de citernes) doit être relevée de un degré en raison de l'augmentation du risque.

| Classe | Partie de sous-classe | Description | TPM* net 2026 [%MS] | Delta TPM* net |
|--------|-----------------------|---|---------------------|----------------|
| 45G | C0 | Ramonage | 1,2607 | - 9,5% |
| 45G | D0 | Révision de citernes | 2,9674 | + 5,4% |
| 45G | E0 | Installations sanitaires, chauffage, ventilation et climatisation | 1,5888 | - 1,5% |
| 45G | ES | Réparation et entretien d'installations techniques du bâtiment | 0,6446 | - 6,1% |
| 45G | F0 | Ferblanterie en bâtiment | 2,9808 | - 5,7% |
| | | | | - 2,8% |

*Taux de prime net moyen TPM

Abaissement des primes dans l'assurance contre les accidents non professionnels (AANP) au 1^{er} janvier 2026

L'excellente solidité financière de la classe 45G « Technique du bâtiment » dans l'assurance contre les accidents non professionnels s'explique notamment par les bénéfices de liquidation enregistrés par le passé. En d'autres termes, les accidents enregistrés par le passé se sont avérés moins coûteux qu'initialement supposé. Le taux de prime net moyen baissera donc de 9,4 % en 2026, ce qui signifie un abaissement du taux de base de la classe de deux degrés.

| Classe | Description | TPM* net 2026 [%MS] | Delta TPM* net |
|--------|-----------------------|---------------------|----------------|
| 45G | Technique du bâtiment | 1,4335 | - 9,4% |

*Taux de prime net moyen TPM

Les taux de prime individuels des différentes entreprises peuvent toutefois s'écarter de la moyenne de la classe, car elles dépendent de l'activité, de l'évolution du risque et du modèle de primes. Votre agence Suva se tient à votre disposition pour toute question complémentaire.